

AIGLE ROYAL

AIGLE ROYAL - AQUILA CHRYSAETOS (LINNAEUS, 1758)

Source : Mission Rapaces LPO [<http://rapaces.lpo.fr/aigle-royal>]

STATUT REGLEMENTAIRE/PATRIMONIAL

- Espèce **protégée** par l'Article 3 de l'Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des espèces d'oiseaux protégées sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Espèce classée « **vulnérable** » dans la liste rouge Rhône-Alpes et France métropolitaine.
- Espèce **d'intérêt communautaire** classée à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ».



Source : F. LESCURE (KARUM, 2007)

DISTRIBUTION

Espèce holarctique, ce rapace est présent sur tous les continents de l'hémisphère nord. Cinq à six sous-espèces sont reconnues, présentant de légères variations de taille ou de coloration. L'Aigle royal est présent dans toute l'Europe, où il est confiné surtout aux reliefs de moyenne et de haute altitude. En France, il se cantonne aux massifs montagneux situés au sud d'une ligne reliant Biarritz à Annecy.

BIOLOGIE

Habitat : Pour nicher, les couples recherchent préférentiellement des habitats rupestres comportant des espaces ouverts pour la chasse. Ils peuvent nicher dans un arbre si les falaises font défaut.

Migration : Les aigles territoriaux parcourent leur domaine tout au long de l'année. Les adultes sont sédentaires, bien que les populations nordiques de Scandinavie et d'Amérique du nord soient en partie migratrices.

Reproduction : L'Aigle royal a tendance à revenir au même nid (= aire) d'une année sur l'autre, mais peut le délaisser quelques temps et revenir quelques années plus tard. La période de reproduction est l'une des plus précoces de nos oiseaux français : les parades nuptiales commencent dès janvier-février. La ponte a lieu en mars et les aiglons éclosent début mai. L'envol des aiglons a lieu le plus souvent vers la fin juillet.

Alimentation : L'Aigle royal chasse lièvres, ongulés, petits rongeurs et oiseaux voire charognes, en plongeant du ciel ou volant au ras du sol dans tous les biotopes ouverts et semi-ouverts.

RARETE & MENACES

L'Aigle royal possède des effectifs stables en France (et en Europe). En Rhône-Alpes, l'espèce est essentiellement installée dans les départements alpins : Haute-Savoie, Savoie, Isère et Drôme. Le nombre de couples nicheurs sur le département (73) tourne autour d'une trentaine. L'augmentation régulière des effectifs tendant à signifier que l'espèce serait en train d'optimiser l'occupation du territoire.

Les activités « vertes » représentent une menace importante pour l'espèce : escalade, vol libre, ski, ... La multiplication des dessertes forestières et l'exploitation liée sont aussi préjudiciables, comme les réseaux routier et électrique denses qui occasionnent des collisions. Les destructions directes (tir, dénichage, empoisonnement) demeurent assez fréquentes.

OBSERVATIONS LOCALES

Au sein de la zone d'étude : L'espèce est potentiellement nicheuse sur les falaises du Pic Blanchard, à 600 m au sud de la zone d'étude.

FAUCON PELERIN

FAUCON PELERIN, *FALCO PEREGRINUS* (TUNSTALL, 1771) –

Cahiers d'habitat « oiseaux » - MEEDDAT- MNHN – Fiche projet

STATUT REGLEMENTAIRE / PATRIMONIAL

- Espèce **protégée** par l'Article 3 de l'Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des espèces d'oiseaux protégées sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Espèce classée « **vulnérable** » dans la liste rouge Rhône-Alpes.
- Espèce **d'intérêt communautaire** classée à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ».



Source : CC-by-SA

DISTRIBUTION

Implanté sur les 5 continents, le Faucon pèlerin est stable en Europe et en augmentation en France, qui compte désormais entre 800 et 1 000 couples estimés. En Rhône-Alpes, les effectifs sont évalués à environ 300 couples. Partiellement sédentaire, l'espèce est présente toute l'année en France. 40 à 50 couples sont estimés en Savoie, essentiellement dans les Bauges et en Chartreuse et en moindre mesure dans les vallées intra-alpines. Le Faucon pèlerin est en expansion en Savoie.

BIOLOGIE

Habitat : Deux conditions sont nécessaires à l'installation du Faucon pèlerin dans une région : des sites rupestres pour nicher et une avifaune abondante et diversifiée. Dans la majeure partie du paléarctique occidental, l'aire est installée en site rupestre, aussi bien sur les côtes qu'à l'intérieur des terres. Quelques constructions humaines sont colonisées depuis une vingtaine d'années. La hauteur des falaises occupées varie de 15 à 500 m.

Migration : Partiellement migrateur.

Reproduction : La période de reproduction débute en février avec une seule ponte en mars-avril comprenant 3 à 4 œufs. Les éclosions ont lieu en mai. La dispersion des jeunes s'effectue au cours du mois de juillet. Le Faucon pèlerin ne construit pas de nid. Il utilise des nids déjà existant (Grand Corbeau) situés sur des falaises rocheuses calcaires de préférence, en position dominante et si possible exposées au nord ou à l'ouest.

Alimentation : Le Faucon pèlerin se nourrit presque exclusivement d'oiseaux, du Roitelet huppé, au Héron cendré qu'il capture en vol, avec une prédilection pour les espèces de taille petite à moyenne, comme le Pigeon ramier, le Geai des chênes, les étourneaux et les turdidés. Les espèces chassées varient en fonction du biotope et de la saison.

RARETE & MENACES

La population française a frôlé l'extinction en France au début des années 1970. Le Faucon pèlerin a reconstitué ses effectifs grâce à une surveillance systématique des aires et à d'importantes campagnes d'information. Toutefois de nouvelles menaces sont détectées : dérangements liés au développement des activités de nature (vol libre, escalade, *via ferrata*), aléas climatiques, prédation par le Grand-duc. Quelques tirs illégaux perdurent.

OBSERVATIONS LOCALES

Au sein de la zone d'étude : L'espèce est potentiellement nicheuse sur les falaises du Pic Blanchard, à 600 m au sud de la zone d'étude.

FULLIGULE MORILLON

FULLIGULE MORILLON, *AYTHYA FULIGULA* (Linnaeus, 1758)

INPN MNHN fiche « cahier d'habitat Oiseaux » (<https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Fuligule-morillon.pdf>)

STATUT REGLEMENTAIRE / PATRIMONIAL

- Espèce classée « **en danger** » dans la liste rouge Rhône-Alpes.



Source :S.PETEN ; CC-by-SA

DISTRIBUTION

L'espèce occupe une large partie du nord de l'Eurasie, entre l'Islande à la mer de Béring, et entre le 45^{ème} et le 70^{ème} parallèle nord. En France, l'aire de reproduction s'étend au nord d'une ligne reliant la Gironde à la Haute-Savoie, par la Loire et l'Ain, tandis qu'au sud, il est signalé en région Méditerranéenne. Le morillon est commun en hivernage sur les plans d'eau de moyenne profondeur et les cours d'eau présentant des retenues. Les principaux sites d'hivernages sont le cours du Rhin, le bassin du Léman, le lac du Bourget, le Haut-Rhône et les étangs de Berre.

BIOLOGIE

Habitat : En période de reproduction, le Fuligule morillon recherche les plans d'eau (lacs, étangs, gravières) peu profonds de un à cinq mètres, pourvus d'îlots et de criques protégées où se développe une végétation immergée abondante. Il colonise volontiers les plans d'eau « neufs » dépourvus de végétation riveraine, installant alors son nid à découvert sur les îlots nus

Migration : En Europe occidentale, la population erratique reste sédentaire. Néanmoins les individus nordiques, venant de Russie, d'Europe centrale ou du Royaume-Uni, hivernent également en France.

Reproduction : Les couples sont monogames, même si les mâles ne s'occupent ni de l'incubation ou de l'élevage des jeunes. La ponte compte 8 à 11 œufs, que la femelle couve durant 25 jours en moyenne. Le pic d'éclosion se situe entre la fin du mois de juin et début août. Les jeunes volent lorsqu'ils ont entre 45 et 50 jours mais ils sont indépendants bien avant (vers 4 semaines/soit 28 jours). L'espèce a la capacité de former des « crèches » regroupant 3 à 4 nichées sous la surveillance d'une ou plusieurs femelles, et ça pour quelques heures par jours. La maturité sexuelle à lieu vers 1 à 2 ans, et la longévité maximale de l'espèce est de 20 ans.

Alimentation : En hiver, l'espèce consomme des petites proies animales (mollusques, crustacés, ...) tandis qu'à la belle saison, il consomme les graines de nombreuses plantes aquatiques et des fragments végétaux, ainsi que des insectes aquatiques. La colonisation des plans d'eau occidentaux par la Moule zébrée semble également expliquer la colonisation du Fuligule morillon.

RARETE & MENACES

L'impact des prélèvements cynégétiques est mal connu, puisque les enquêtes nationales des tableaux de chasse ne différencient pas les canards plongeurs entre les différentes espèces.

Le principal facteur limitant la capacité d'accueil dans de nombreuses régions semble être la tranquillité des zones humides. En effet l'espèce délaisse les zones des lacs et des plans d'eau périurbains les plus dérangées par les activités nautiques estivales, période correspondant à la fin de l'incubation et l'élevage des jeunes.

OBSERVATIONS LOCALES

Au sein de la zone d'étude : 3 individus ont été observés à proximité de la berge du lac, au niveau des habitations. Elle est potentiellement reproductrice sur les berges du lac.

NETTE ROUSSE

NETTE ROUSSE, *NETTA RUFINA* (PELLAS, 1773)

Source : Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN – Fiche projet

STATUT REGLEMENTAIRE / PATRIMONIAL

- Espèce classée « **vulnérable** » dans la liste rouge Rhône-Alpes.



Source : CC-by-SA

DISTRIBUTION

L'aire de répartition est vaste depuis l'ouest de la Chine à l'est de l'Espagne. Néanmoins, c'est une espèce migratrice, dont la plupart de la population européenne niche en Espagne, ou dans la zone méditerranéenne. En France, L'espèce niche en Camargue et dans les Dombes principalement, plus occasionnellement au bord du Loiret, sur le lac Léman, le lac du Bourget et le lac d'Annecy.

BIOLOGIE

Habitat : L'espèce fréquente les lacs, plans d'eau entourés de roselières ou d'une végétation haute. L'hivernage est effectué le long du littoral.

Migration : Les populations continentales passent l'hiver en région méditerranéenne. Les mouvements migratoires ont lieu en février-mai pour la migration pré-nuptiale, en juillet-novembre pour la migration post-nuptiale.

Reproduction : Le nid est placé près de l'eau, caché par les roseaux. Il est construit à terre, dans un trou dégagé dans la végétation. En mai-juin, la femelle pond entre 8 et 12 œufs dont l'incubation dure entre 26 et 28 jours. Les canetons sont nidifuges et prennent leur envol dans un délai de 40 à 50 jours. 40 à 50 jours supplémentaires sont nécessaires pour atteindre l'émancipation.

Alimentation : La majorité de son alimentation vient des végétaux aquatiques (potamots, myriophylles...). Elle consomme également des mollusques, insectes, vers, petits poissons et têtards.

RARETE & MENACES

La perte et la dégradation des zones humides est une menace importante pour l'espèce. Le drainage, ou l'intensification des rendements piscicoles, contribuent à dégrader les roselières. La qualité de l'eau semble également importante pour l'espèce. La chasse de cette espèce étant autorisée en Espagne, France et Portugal, et le dérangement lié par les activités nautiques, participent probablement à la rareté de l'espèce.

OBSERVATIONS LOCALES

Au sein de la zone d'étude : 1 mâle et 1 femelle ont été aperçus sur le secteur du ponton de Locum, à 1 jour d'intervalle.